



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

DÉCENNIE DES NATIONS UNIES
ACTION POUR LA NUTRITION



2016-2025

La proclamation, en avril 2016, de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)

offre une occasion unique aux parties prenantes de renforcer l'action commune visant à éradiquer la faim et à prévenir toutes les formes de malnutrition dans le monde.

Les gouvernements, les organisations intergouvernementales, la société civile, le secteur privé, les milieux universitaires et d'autres acteurs sont invités à s'engager à faire avancer l'action mondiale pour la nutrition, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et conformément à la Déclaration de Rome sur la nutrition. La mise en œuvre de la Décennie est organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

La nutrition demeure un problème crucial pour la santé, l'économie et le développement durable dans toutes les régions du globe. Si elle est mise en œuvre de manière avisée, en mobilisant les efforts et les ressources de toute la communauté soucieuse de la nutrition et en faisant entendre sa voix, la Décennie peut créer un mouvement s'étendant à l'ensemble de la société qui conduira à un changement des politiques nationales et, au final, à l'élimination de toutes les formes de malnutrition.

Les problèmes de nutrition auxquels les États Membres doivent faire face sont complexes et leur solution exige un leadership politique fort et prolongé. Servant de cadre pour unifier et harmoniser

La Décennie offre une occasion sans précédent d'influer collectivement et à grande échelle sur la nutrition, pour un avenir plus sain et plus durable. Organisée par la FAO et l'OMS, ralliant l'ensemble des Nations Unies (NU), elle garantit le plus haut niveau de crédibilité et responsabilisation. Son délai fixe crée une dynamique et donne une direction claire.

La Décennie définit un programme de travail conduit par les pays et ralliant tous les acteurs de la nutrition, y compris les organismes des NU - comme le Comité permanent de la nutrition du système des NU - d'autres entités comme le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires.

les actions en matière de nutrition, la Décennie facilitera les processus d'élaboration de politiques dans l'ensemble des domaines que recense le Cadre d'action adopté à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) pour honorer les engagements de la Déclaration de Rome sur la nutrition. Concrètement, elle vise à stimuler et soutenir les actions et les investissements en faveur de la nutrition en aidant les pays à mener à bien des engagements spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais (engagements « SMART », selon l'acronyme anglais) d'ici à 2025. En ciblant toutes les formes de malnutrition dans tous les groupes de population, aussi bien le retard de croissance, l'émaciation et les carences en micronutriments que le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles (MNT) liées à la nutrition, les actions menées au titre de la Décennie permettront d'atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé ainsi que les cibles mondiales concernant les MNT liées à la nutrition.

MISE EN OEUVRE DE LA DÉCENNIE D'ACTION DES NATIONS UNIES POUR LA NUTRITION (2016–2025)



Trois groupes de mécanismes catalyseurs faciliteront la réalisation des engagements tout au long de la Décennie :

Sensibilisation reposant sur des données probantes

Moyens et méthodes pour rassembler des données probantes et renforcer les données sur les interventions et politiques nutritionnelles efficaces, diffusion des directives et des meilleures pratiques et communication de messages clés aux acteurs concernés.

Organisation de rencontres

Conférences, sommets et forums pour aider à définir et à diriger le programme de travail de la Décennie, rendre compte des succès et signaler les problèmes et les obstacles, faciliter la collaboration entre les gouvernements autour d'options de politique et d'engagements communs, et encourager l'action collective entre secteurs et entre parties prenantes.

Mécanismes de responsabilisation

Suivi et contrôle des progrès accomplis au moyen de mécanismes mis en place par la FAO et l'OMS et indépendants d'elles.

Les résultats de la Décennie sont organisés en trois stades de réalisation des politiques par les États Membres :

Fixer

Définir et s'engager à appliquer des politiques et mener des actions adaptées au contexte national et fondées sur les plans nationaux et régionaux existants, dans un délai fixé ; renforcer les capacités au sein des groupes de parties prenantes et entre eux pour créer des conditions favorables aux politiques.

Suivre

Suivre systématiquement l'élaboration et la mise en œuvre des politiques afin que les actions progressent comme prévu et donnent des résultats dans les délais fixés ; ajuster au besoin.

Mener à bien

Enregistrer et évaluer la réalisation des engagements nationaux dits « SMART » en matière de nutrition, et notamment apporter la preuve de leur efficacité.

La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition est :

Un effort collectif du système des Nations Unies, organisé par la FAO et l'OMS et dirigé par les États Membres, pour fixer des engagements politiques « SMART », suivre leur mise en œuvre et les mener à bien, afin de mettre un terme à la malnutrition dans le monde, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et conformément à la Déclaration de Rome sur la nutrition.

PILLIERS DE L'ACTION EN MATIÈRE DE NUTRITION

La Décennie appelle les États Membres à agir selon six piliers de l'action en matière de nutrition conformément aux engagements pris dans la Déclaration de Rome sur la nutrition et aux recommandations figurant dans le Cadre d'action adopté à la CIN2:

- **Systèmes alimentaires durables pour une alimentation saine**
-
- **Systèmes de santé harmonisés assurant la couverture universelle des actions essentielles en nutrition**
-
- **Protection sociale et éducation nutritionnelle**
-
- **Commerce et investissement pour une meilleure nutrition**
-
- **Environnement favorable à une bonne alimentation et à l'allaitement au sein**
-
- **Analyser, renforcer et promouvoir la gouvernance et la responsabilisation en matière de nutrition**
-

CONTACT:

nutrition@fao.org / nutrition@who.int